MAIRIE de LES MARTRES DE VEYRE

OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE PRONONCEE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Demande déposée le 24/09/2025	
Par :	SCI LEGI
Demeurant à :	15 Rue Saint Romain
	63730 MIREFLEURS
Sur un terrain sis à :	42 AV DE LA GARE 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Cadastré :	214 AH 850
Nature des travaux :	Changement de destination menuiseries et façade

Nº DP 063 214 25 00110

Surface de plancher créée: 41.8m2

Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE

Vu la déclaration préalable présentée le 24/09/2025 par SCI LEGI, représenté(e) par Madame RODARY Isabelle ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour le changement de destination menuiseries et façade ;
- sur un terrain situé 42 AV DE LA GARE à LES MARTRES DE VEYRE;
- pour une surface de plancher créée de 41.8 m² ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local de l'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2014 et modifié en dernier lieu par la délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne en date du 23/09/2021et notamment le règlement de la zone Ud;

Vu l'affichage en mairie, le 29/09/2025 de l'avis de dépôt du présent dossier,

Vu les pièces complémentaires reçues en date du 08/10/2025 et du 28/10/2025 ;

Considérant qu'à la suite de la demande de pièces complémentaires, le plan de façade orientée Sud-Est, avant et après les travaux, n'a pas été fourni;

Considérant qu'à la suite de la demande de pièces complémentaires des photos de la façade Sud-Est n'ont pas été fournies;

Considérant que la notice et les plans ne sont pas en cohérence

Considérant que le dossier reste incomplet et ne permet pas de connaître l'ensemble des travaux projetés et d'en vérifier la conformité vis-à-vis de la règle d'urbanisme ;

ARRETE

Article 1 : Il est fait OPPOSITION à la présente déclaration préalable.

LES MARTRES DE VEYRE, le 25/11/2025

Le maire

Auduligation

Transport

L'Adjoint au Maire, Catherine PHAM